

S O M M A I R E

7	CHAPITRE 1 : Domaine d'application du guide
7	1. Domaine d'application
7	2. L'usage et les supports
10	3. Classement des locaux
13	CHAPITRE 2 : Définitions et caractéristiques
13	1. Définitions
15	2. Propriétés autres que réglementaires
17	3. Précautions d'utilisation
23	CHAPITRE 3 : Sécurité
23	1. Fiche de données de sécurité
25	2. Sécurité individuelle et collective
29	CHAPITRE 4 : Supports
29	1. Supports admissibles
31	2. Anciens revêtements
32	3. Supports secs ou humides
32	4. Supports exposés à des reprises ou à des remontées d'humidité
33	5. Reconnaissance et réception du support neuf et ancien
37	CHAPITRE 5 : Préparation du support
37	1. Préparation mécanique
41	2. Défauts de pente
41	3. Réparation et reprofilage du support
42	4. Égalisation, nivellement du support
42	5. Traitement des fissures
45	CHAPITRE 6 : Traitement des points singuliers
45	1. Joints de retrait et de fractionnement
46	2. Joints d'arrêt de coulage
47	3. Joints de dilatation
49	4. Arrêt des bords du revêtement
51	5. Liaison avec d'autres revêtements

52	6. Traitement des rives
54	7. Relevés et plinthes
56	8. Siphons et caniveaux
59	9. Canalisation traversante
63	CHAPITRE 7 : Mise en œuvre
63	1. Compétences et formations requises pour l'entreprise
63	2. Contrôle des conditions d'ambiance (température, humidité relative, point de rosée)
64	3. Primaire
66	4. Couche de base et/ou couche de masse
67	5. Couche de regarnissage
68	6. Couche de finition
69	CHAPITRE 8 : Les contrôles qualité chantier
69	1. Contrôles avant le démarrage des travaux
69	2. Contrôles pendant le chantier
70	3. Contrôles de fin de chantier
72	4. Fiches de contrôle
99	CHAPITRE 9 : Entretien et réparation
101	L'analyse du cycle de vie (ACV)
103	Glossaire
107	Réglementation, normes et autres documents de référence
107	1. Normes DTU
110	2. Autre normes
111	3. Autres documents de référence
113	Index

Traitement des points singuliers

Les points singuliers nécessitent de mettre en œuvre des moyens spécifiques et des techniques adaptées à chaque configuration.

Dans le cas des revêtements de sol acoustique, les traitements des points singuliers nécessitent une désolidarisation du revêtement en périphérie, conformément aux préconisations du fabricant. Tout point dur (défaut de désolidarisation) entraînera un non-respect de la performance acoustique visée dans la fiche système.

1. Joints de retrait et de fractionnement

Sauf dispositions contraires dans les DPM (documents particuliers du marché) qui garantissent leur stabilité, les joints de retrait seront traités comme suit.

Leurs positions sont repérées à l'aide d'un marqueur sur les murs. Les joints sont ouverts par un trait de scie et aspirés, puis ils sont remplis d'une pâte époxy ou d'un mortier riche en liant à base de résine avant l'application du système de revêtement.

Après mise en œuvre et durcissement du revêtement, ils sont de nouveau sciés, au moins à la profondeur initiale du joint de retrait. Le vide du joint est calfeutré avec ou sans fond de joint, puis rempli avec un mastic adapté à cet usage, suivant les recommandations du fabricant du système de revêtement de sol.

Dans le cas de plancher chauffant, la dalle ou la chape doit avoir une épaisseur suffisante située au-dessus du réseau de chauffage pour pouvoir réaliser cette opération.

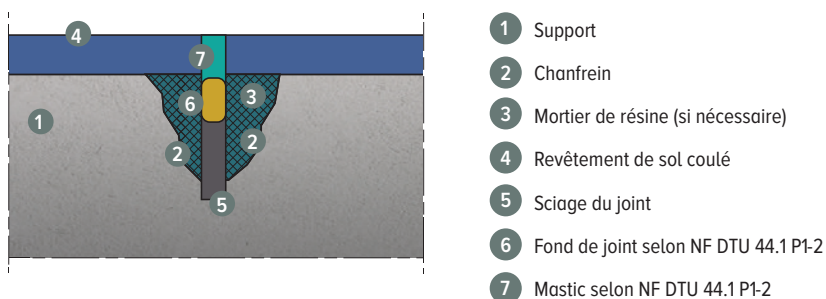


Figure 15 : Joint de retrait reprofilé avec fond de joint



Figure 49 : Aspiration mécanique de l'excès de sable

■ Observation

Auto-contrôle : le primaire doit former sur la surface, après polymérisation, un film continu, homogène et brillant. En cas de saupoudrage à refus de la couche primaire, le sable doit être adhérent au support.

4. Couche de base et/ou couche de masse

En partie courante, le mélange est réalisé à base de résine colorée ou non et de silice, dans le rapport pondéral indiqué par le fabricant sur la fiche système.

Le mélange est réparti au sol à l'aide d'un râteau égalisateur à hauteur de dents variables, à la raclette crantée ou encore à la lisseuse en fonction des consommations indiquées par le fabricant.



Figure 50 : Application de la couche de masse à la lisseuse

Dans le cas d'un autolissant, la couche de masse est appliquée sur le primaire non saupoudré, et il est nécessaire de débuller le revêtement à l'aide d'un rouleau débuller (dans ce cas, l'opérateur, muni de chaussures à clous, se déplace sur la résine fraîche).

Il peut être utile d'utiliser une petite raclette crantée autour des points singuliers (poteaux, murs, etc.).

4. Fiches de contrôle

4.1 Rapport contradictoire de reconnaissance et réception du support (fiche de contrôle n° 1)

FC n° 1	RAPPORT CONTRADICTOIRE DE LA RECONNAISSANCE DES SUPPORTS							
CHANTIER : N° : LOCALISATION, ZONE : DATE : OUVRAGE : <input type="checkbox"/> NEUF <input type="checkbox"/> RÉNOVATION DESTINATION DU LOCAL : CLASSEMENT DU LOCAL : UPEC ou IPRU : SYSTÈME MIS EN ŒUVRE :								
CRITÈRES ET RÉSULTATS	OBSERVATIONS							
PARTIES HORIZONTALES SUPPORT : <input type="checkbox"/> Plancher dalles avec ou sans prédalles <input type="checkbox"/> Plancher poutrelles + entrevous + dalle de répartition <input type="checkbox"/> Plancher dalles alvéolées + dalle de répartition <input type="checkbox"/> Plancher en béton coulé sur bacs acier collaborants <input type="checkbox"/> Plancher ou dalle chauffante <input type="checkbox"/> Dallages <input type="checkbox"/> Autres :								
OUVRAGES RAPPORTÉS <table border="1" style="width: 100%;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%;"><input type="checkbox"/> Dalle béton selon NF DTU 26.2</td> <td style="width: 50%;"><input type="checkbox"/> Adhérente <input type="checkbox"/> Désolidarisée/flottante</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Chape selon NF DTU 26.2</td> <td><input type="checkbox"/> Adhérente <input type="checkbox"/> Désolidarisée/flottante</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Mortier de résine</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			<input type="checkbox"/> Dalle béton selon NF DTU 26.2	<input type="checkbox"/> Adhérente <input type="checkbox"/> Désolidarisée/flottante	<input type="checkbox"/> Chape selon NF DTU 26.2	<input type="checkbox"/> Adhérente <input type="checkbox"/> Désolidarisée/flottante	<input type="checkbox"/> Mortier de résine	
<input type="checkbox"/> Dalle béton selon NF DTU 26.2	<input type="checkbox"/> Adhérente <input type="checkbox"/> Désolidarisée/flottante							
<input type="checkbox"/> Chape selon NF DTU 26.2	<input type="checkbox"/> Adhérente <input type="checkbox"/> Désolidarisée/flottante							
<input type="checkbox"/> Mortier de résine								
REVÊTEMENT EXISTANT <input type="checkbox"/> Ancien carrelage <input type="checkbox"/> Ancienne résine <input type="checkbox"/> Autres :								
• Pente P <input type="checkbox"/> Pente générale : minimum de 1% en partie courante <input type="checkbox"/> Absence de pente générale : minimum de 1% sur au moins 50 cm autour des évacuations Vérification de la conformité au plan de pente : <input type="checkbox"/> Inclinomètre <input type="checkbox"/> Dispositif laser								